

Lyon, le 10 juillet 2024

## Communiqué de presse

### Nomination de Christophe WENDLING, nouveau Directeur territorial Rhône Saône de VNF

**Christophe WENDLING, Directeur des unités territoriales d'itinéraire à la Direction territoriale Rhône Saône (DTRS), est promu Directeur territorial. Le poste était vacant depuis la nomination de Cécile AVEZARD à la Direction générale de VNF le 28 mars dernier. L'intérim a été assuré par Frédérique BOURGEOIS, Directrice territoriale adjointe.**

Agé de 45 ans, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts et diplômé de l'École polytechnique, **Christophe WENDLING a rejoint le service public de la voie d'eau en 2018** après plusieurs postes en ministères et en services déconcentrés, notamment celui de Chef du service planification, aménagement, risques à la Direction Départementale des Territoires du Rhône (2015-2018) et celui de Chef du pôle hydrologie et risques naturels à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (2011-2014).

Au cours de ces 6 dernières années au poste de Directeur des unités territoriales d'itinéraire, **Christophe WENDLING a été au cœur des principales démarches structurantes de VNF sur le bassin Rhône Saône** apportant son expertise, sa vision, son sens de l'écoute et sa force de conviction : le projet de modernisation (exploitation, maintenance, gestion hydraulique), la réorganisation des services territoriaux et de l'ingénierie, la redéfinition du programme d'investissement en faveur du canal du Rhône à Sète ou encore le partenariat avec la Métropole de Lyon, qui vient d'être renouvelé sur la base d'un schéma des usages des rives du fleuve co-construit avec les acteurs du fleuve.

*« Je suis honoré de la confiance qui m'est accordée par la Direction générale. Je suis enthousiaste de relever les défis qui s'ouvrent à nous : la poursuite de la modernisation de l'établissement, la mobilisation générale pour renouer avec la croissance des trafics sur l'axe Rhône Saône, et l'intensification des partenariats avec les territoires », déclare-t-il.*



## À propos de Voies navigables de France

**Voies navigables de France (VNF)** est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

Le bassin Rhône Saône compte 7 voies d'eau dont la Saône et le Rhône (concedé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire) soit un réseau de près de 1200 km dont 625 km à grand gabarit. Il couvre 17 départements et 4 régions : Bourgogne- Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence- Alpes-Côte d'Azur, Occitanie.

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables... ce sont plus de 330 collaborateurs qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences au service de la voie d'eau

VNF.fr     

### CONTACT PRESSE

**Voies navigables de France**  
Communication Rhône Saône

**Antoine QUIDU**  
06 88 21 35 48 - antoine.quidu@vnf.fr